

Lignes directrices décisionnelles pour l'accessibilité en éducation

On encourage le secteur de l'éducation publique et privée à utiliser les présentes lignes directrices pour l'élaboration et la révision de politiques, de programmes et de services, y compris les plans d'accessibilité.



Droits de la personne



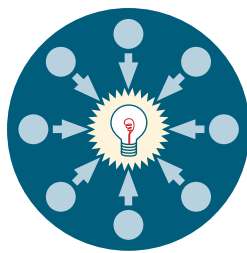
Première voix



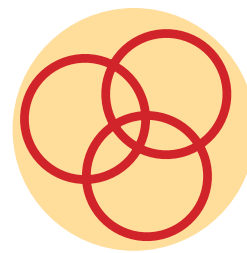
Responsabilité partagée



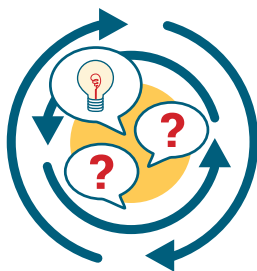
Équité et inclusion



Prise de décisions inclusives



Intersectionnalité



Collaboration et uniformité



Amélioration et apprentissage continu



Ressources suffisantes et durables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et une description de chaque ligne directrice, consultez le novascotia.ca/accessibility/resources/fr.